

Accusé de réception en préfecture

013-241300276-20111117-2011 B426-DE

Date de signature : -

Date de réception : 23/11/2011



Acte rendu exécutoire par application des
formalités de télé-transmission au Contrôle
de Légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2011
PRESIDENCE DE MADAME LE PRESIDENT

2011_B426

OBJET : Interventions économiques - Attribution de subventions aux associations à caractère économique - Pépinière d'entreprises "Histoire d'Entreprises"

Le 17 novembre 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 10 novembre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, Président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau, donne pouvoir à SLISSA Monique - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues, donne pouvoir à BARRET Guy - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à RIVET-JOLIN Catherine - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à FILIPPI Claude - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc

Excusé(e)s :

LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 17 NOVEMBRE 2011

Rapporteur : Roger PELLENC

Thématique : Développement Economique – Interventions Economiques

**Objet : Attribution de subvention aux associations à caractère économique -
Pépinière d'entreprises « Histoire d'Entreprises »
Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Ce rapport a pour objet une demande de subvention de fonctionnement pour 2011 émanant de l'association « Histoire d'Entreprises », pépinière d'entreprises basée à Vitrolles. Le montant total sollicité s'élève à 12 000 euros.

L'aide aux acteurs économiques s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement économique définie par notre collectivité.

A ce titre, la Communauté du Pays d'Aix propose de soutenir financièrement un certain nombre d'associations qui mènent, à l'échelle du territoire, des actions pertinentes en cohérence avec les principaux axes de notre politique de développement économique :

- la création, la reprise et le développement des entreprises,
- le soutien à l'innovation et aux filières d'excellence,
- le développement des zones d'activités

La Commission du Développement Economique et de l'Emploi a examiné le 25 octobre 2011 la demande de subvention et à émis un avis favorable.

HISTOIRE D'ENTREPRISES (association loi 1901)

Cette association prend la suite de l'activité de l'association vitrollaise Emergence Amicopter, présidée jusqu'à sa dissolution par Monsieur Claude FERREY. Monsieur Xavier KOWALSKI a repris en tant que Président l'activité de l'association sous le nouveau nom « Histoire d'Entreprises ».

L'activité de cette structure consiste principalement à permettre aux porteurs de projets de démarrer une activité dans les meilleures conditions, grâce à la mutualisation des services et aux activités d'accompagnement. Cette pépinière d'entreprises affiche un taux d'occupation proche de 100 %. Pour permettre de poursuivre cette activité dans des conditions satisfaisantes l'association sollicite l'aide financière de la Communauté du Pays d'Aix à hauteur de 12 000 euros.

Le tableau ci-après récapitule les données financières de l'association présentée.

N° GU	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de l'association	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
302	HISTOIRE D'ENTREPRISES	PEPINIERE D'ENTREPRISES	12 000 € A EMERGENCE AMICOPTER	155 980	14 000	12 000	NON

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2003-A312 du Conseil Communautaire du 12 décembre 2003 mettant en place un guichet unique d'enregistrement des demandes de subvention,

VU la délibération n° 2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégation d'attribution au Bureau, notamment pour approuver

l'attribution des subventions et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 €.

VU la délibération n° 2010-A099 du Conseil Communautaire du 24 juin 2010 définissant de nouveaux critères d'attribution de subvention aux partenaires économiques,

VU l'avis favorable de la Commission du Développement Economique et de l'Emploi du 25 octobre 2011,

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** pour un montant de 12 000 euros la subvention à l'association « Histoire d'Entreprises »
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les conventions et tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération,
- **DIRE** que cette dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 3A-90-6574 du budget 2011 qui présente les disponibilités nécessaires.

ANNEXE 1

Associations à caractère économique

*Critères d'attribution adoptés au cours du Conseil Communautaire du 24 juin 2010
(Délibération n° 2010-A099)*

Deux axes ont été retenus : l'un détermine la classe thématique dans laquelle doit s'insérer l'association, l'autre définit les conditions qui président à l'attribution d'une subvention.

Les thématiques :

- ⇒ la création, l'implantation, le développement, le soutien et le service aux entreprises,
- ⇒ la gestion, la coordination et l'animation des zones d'activités et de groupements de professionnels, avec en priorité, les zones d'activité transférées à la CPA,
- ⇒ la structuration, la coordination, l'animation des filières innovantes de la haute technologie, du développement durable, des pôles d'excellence et de compétitivité.

Les conditions d'attribution :

- ⇒ les associations doivent œuvrer en faveur du développement économique, les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles,
- ⇒ le siège social de l'association ou le projet faisant l'objet de la demande doit être attaché au territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix,
- ⇒ la demande de subvention est analysée à travers les actions proposées et non simplement à partir de l'objet de l'association, le principe adopté étant d'aider en priorité à la réalisation de projets concrets,
- ⇒ l'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année à l'autre,
- ⇒ l'association ne procédera qu'à une seule demande annuelle. Pour cela, lors de l'élaboration de son budget, il est demandé à l'association de projeter et quantifier ses actions sur une année pleine,
- ⇒ toute association qui fait une demande de subvention à la CPA doit également solliciter le financement d'un ou plusieurs autres partenaires publics ou privés,
- ⇒ le montant de la subvention demandé doit être en cohérence avec le budget global de l'association.

Exception pour les actions à « caractère événementiel » : les seules manifestations pouvant être subventionnées doivent viser à promouvoir l'une des thématiques suivantes : les énergies renouvelables, les hautes technologies et la défense de l'environnement, les produits du terroir.

FICHE SYNTHETIQUE

ET

BUDGET PREVISIONNEL

DE L'ASSOCIATION

DOSSIER N°	2011-302	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N 117234	25 octobre 2011	17 novembre 2011		
HISTOIRE D'ENTREPRISES (anciennement EMERGENCE AMICOPTER)				
PRESIDENT	Monsieur Xavier KOWALSKI			
SIEGE	VITROLLES CEDEX 9			
OBJET STATUTAIRE	Pépinière d'entreprises généraliste, hébergement sur 23 mois. Accompagnement des entreprises hébergées pour consolidation. Formation des entrepreneurs, organisation de petits déjeuners d'entrepreneurs, rencontres à thèmes. Accompagnement des entrepreneurs dans le tissu économique local. Gestion et animation d'un Hôtel d'Entreprises			
OBJET DE LA DEMANDE	Depuis le 1er janvier 2011, cette association succède à Emergence Amicopter, pépinière d'entreprises dont le taux d'occupation avoisine 100 %. Pour l'heure l'association affiche une trésorerie négative mais devrait redresser les comptes si elle a le soutien des collectivités, ce qui permettrait d'assurer la survie des entreprises hébergées.			
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA, CG 13			
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL	155 980 €	MONTANT DEMANDE	14 000 €	
MONTANT PROPOSE	12 000 €	TAUX DE COUVERTURE	7,69 %	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010	0 €	TAUX DE COUVERTURE 2010		
OBSERVATIONS	- La demande a été soumise tardivement par le service instructeur qui attendait les résultats de l'évaluation du CG 13 de cette reprise d'association. - Le loyer supporté par l'association s'élève charges comprises à 67 144 € (586 m²)			
MOYENS HUMAINS	2 CDI à temps complet			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
L'ASSOCIATION DOIT ŒUVRER EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION OU LE PROJET FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE DOIT ETRE ATTACHE AU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS D'AIX				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'OBJET DE L'ASSOCIATION, LE PRINCIPE ADOPTE ETANT D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE A L'AUTRE				Oui
L'ASSOCIATION NE PROCEDERA QU'A UNE SEULE DEMANDE ANNUELLE. POUR CELA LORS DE L'ELABORATION DE SON BUDGET, IL LUI EST DEMANDE DE PROJETER ET QUANTIFIER SES ACTIONS SUR UNE ANNEE PLEINE				Oui
L'ASSOCIATION A SOLICITE LE FINANCEMENT D'UN OU PLUSIEURS PARTENAIRES PUBLICS OU PRIVES				Oui
LE MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDEE DOIT ETRE EN COHERENCE AVEC LE BUDGET GLOBAL DE L'ASSOCIATION				Oui

DEMANDE DE SUBVENTION 2011

BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION

Ne pas indiquer les centimes d'euros

DEFICIT REPORTE :		EXCEDENT REPORTE :	
DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	85 980
Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 017	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	3 316	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives		Etat (à détailler)	
			
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	28 000
			
61 - Services extérieurs		Département (s)	28 000
			
Sous-traitance générale		Commune (s)	
			
Locations mobilières et immobilières	61 444	Communauté du Pays d'Aix (Indiquer le montant total des subventions, sollicité auprès de la CPA)	14 000
Entretien et réparation	17 712	Organismes sociaux (à détailler)	
			
Assurances	1 045	Fonds Européens	
Documentation	250	CNASEA (emplois aidés)	
Divers	11 614	Autres (à détailler)	
			
62 - Autres Services extérieurs		75 - Autres produits de gestion courante	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	3 250	Cotisations	
Publicité, publications	794	Autres (à détailler)	
Déplacements, missions et réceptions	3 053		
Frais postaux et de télécommunication	6 754	76 - Produits financiers	
Services bancaires	103	77 - Produits exceptionnels	
Divers		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes	5 644		
64 - Charges de personnel			
Salaires bruts	24 849		
Charges sociales	11 416		
Autres charges de personnel	196		
65 - Autres charges de gestion courante	1 614		
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements et provisions			
TOTAL DEPENSES :	155 980	TOTAL RECETTES :	155 980

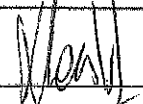
IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à.....Vitrolles.....le ..15../..12../..2010

Signature du Président

Cachet de l'Association





DEMANDE DE SUBVENTION 2011

BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION

Ne pas indiquer les centimes d'euros

DEFICIT REPORTE		EXCEDENT REPORTE	
DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions <i>Securite</i>	<i>140 000</i>	Marchandises <i>Appel de fonds</i>	<i>191 000</i>
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	<i>1 200</i>	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	
61 - Services extérieurs		Département (s)	
Sous-traitance générale	<i>3 500</i>	Commune (s)	<i>20 000</i>
Locations mobilières et immobilières	<i>3 000</i>	Communauté du Pays d'Aix (Indiquer le montant total des subventions, sollicité auprès de la CPA)	<i>25 000</i>
Entretien et réparation	<i>26 000</i>	Organismes sociaux (à détailler)	
<i>navette + carburant</i>	<i>10 000</i>	Fonds Européens	
Assurances		CNASEA (emplois aidés)	
Documentation		Autres (à détailler)	<i>10 000</i>
Divers		<i>partenariat</i>	
62 - Autres Services extérieurs		75 - Autres produits de gestion courante	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Cotisations	
Publicité, publications	<i>40 000</i>	Autres (à détailler)	
Déplacements, missions et réceptions	<i>15 000</i>	76 - Produits financiers	
Frais postaux et de télécommunication		77 - Produits exceptionnels	
Services bancaires		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
Divers	<i>1 100</i>		
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel			
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel	<i>15 200</i>		
65 - Autres charges de gestion courante			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements et provisions			
TOTAL DEPENSES :	<i>246 000</i>	TOTAL RECETTES :	<i>246 000</i>

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à *Aix en Provence* le *09/06/2011*
Signature du Président

[Signature]

ASSOCIATION SYNDICALE

Cachet de l'Association

AIX PIOLINE

Chez Calissons Roy René
B.P. 600 60

13545 AIX EN PROVENCE CEDEX 4

OBJET : Interventions économiques - Attribution de subventions aux associations à caractère économique
- Pépinière d'entreprises "Histoire d'Entreprises"

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix

Maryse JOISSAINS MASINI



21 NOV. 2011